

ELECTIONS 2010

QUESTIONNAIRE ENTREPRISES



Questionnaire de désignation des électeurs en vue de l'établissement des listes électorales

A retourner à la CCI DE CAEN
Direction Générale
1 rue René Cassin – Saint-Contest
14911 Caen Cédex 9

Impérativement avant le 31 mai 2010

1. INFORMATIONS SIEGE

Merci de compléter et de corriger toute erreur dans les tableaux ci-dessous et dans l'adresse ci-dessus

SIRET :		Effectif de l'établissement :	
Forme juridique :		Code APE :	
Enseigne/Sigle :		Téléphone / Fax :	
Adresse Siège :		Site web / email :	

2. ELECTEUR DE DROIT DE L'ENTREPRISE

▷ ELECTEURS DE DROIT DE L'ENTREPRISE (1)	Nom (Nom de jeune fille) et prénom	Fonction	Date de naissance et nationalité
PDG, PCA, PCS, DG de SA, Gérant, associé désigné d'une SNC, Chef d'entreprise individuelle, ou, à défaut, un représentant exerçant une fonction de direction. Conjoint - collaborateur inscrit au R.C.S. :			
	Email :		Tel :

3. VOS AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LA CIRCONSCRIPTION DE LA CCI DE CAEN ET VOS ELECTEURS DESIGNES

Etablissement :	Adresse	Commune	Tél	Effectif
Electeur désigné (1)	Nom (Nom de jeune fille) et prénom	Fonction dans l'établissement	Date de naissance et nationalité	Signature
	email :			
Etablissement :	Adresse	Commune	Tél	Effectif
Electeur désigné (1)	Nom (Nom de jeune fille) et prénom	Fonction dans l'établissement	Date de naissance et nationalité	Signature
	email :			
Si vous avez plus de 3 établissements dans la circonscription, merci de joindre une liste complémentaire sur papier libre				
Total de vos effectifs salariés dans la Circonscription de la CCI de CAEN				

(1) Si vous avez un ou plusieurs établissements faisant l'objet d'une immatriculation secondaire ou complémentaire au sens de l'article L.713-1 II 2° b) du Code de commerce, vous pouvez désigner comme représentant électeur la personne qui a le pouvoir d'engager l'établissement à l'égard des tiers (ex. directeur d'établissement ; fondé de pouvoir, ...). Vous pouvez à défaut désigner en tant que mandataire une personne exerçant au sein de l'établissement des fonctions impliquant des responsabilités de direction commerciale, technique ou administrative.



4. ELECTEURS SUPPLEMENTAIRES POUR L'ELECTION DES MEMBRES

Si vous employez au moins 10 salariés dans la Circonscription de la CCI de CAEN, vous pouvez désigner des électeurs supplémentaires : autres gérants, administrateurs, directeur général, président et membres du directoire, cadres de direction commerciale, technique, administrative, financière, directeur local. Ne pas reporter ici, les électeurs inscrits au recto.

ELECTEURS DESIGNES	Nom (Nom de jeune fille et prénom)	Fonction exercée dans l'établissement	Date de naissance et nationalité	Email	Signature
. 10 à 49 salariés Vous désignez 1 électeur supplémentaire →					
	Etablissement au titre duquel l'électeur est inscrit :				
Au-delà de 49 salariés l'entreprise peut désigner un ou plusieurs autres électeurs en fonction de son effectif.					
Merci de cocher cette case si vous remplissez à cet effet le formulaire complémentaire de désignation joint <input type="checkbox"/>					

5. AUTRES ELECTEURS DESIGNES UNIQUEMENT POUR L'ELECTION DES DELEGUES CONSULAIRES

ELECTEURS DESIGNES	Nom (Nom de jeune fille et prénom)	Fonction exercée dans l'établissement	Date de naissance et nationalité	Email	Signature
Le collège électoral des Délégués comprend en plus les cadres de direction de l'entreprise employés dans la Circonscription de la CCI de CAEN, et ce, indépendamment du nombre de salariés de votre entreprise.					
	Etablissement au titre duquel l'électeur est inscrit :				
Ne reportez pas les électeurs précédemment désignés aux § 2 et 3 pour l'élection des membres : ils sont par défaut électeurs pour les délégués consulaires.					
	Etablissement au titre duquel l'électeur est inscrit :				
Vous n'êtes pas limité dans le nombre de désignations de cadres de votre entreprise.					
	Etablissement au titre duquel l'électeur est inscrit :				

6. AUTHENTIFICATION

Chacun des électeurs désignés dans ce document doit avoir apposé sa signature dans le cadre prévu à cet effet. Il certifie ainsi sur l'honneur : <ul style="list-style-type: none"> - être ressortissant d'un Etat membre de l'UE ou de l'EEE - n'être frappé d'aucune des incapacités prévues à l'article L.713-3 du Code de Commerce. 	Date :	
	Signature obligatoire du Représentant Légal de l'entreprise :	

Document à retourner impérativement avant le 31 mai 2010
à la CCI de CAEN - Direction Générale - 1 rue René Cassin – Saint-Contest - 14911 Caen Cédex 9

Pour toute précision, n'hésitez pas à prendre contact avec la

